

La Prescription de l'action Disciplinaire

Mouhannad Nouh
Faculté de Droit
Université de Damas

Résumé

Cette recherche pose le problème de la prescription sur l'action disciplinaire.

La prescription des procès disciplinaires est basée sur la même philosophie de la prescription dans les autres branches du droit.

Les régimes juridiques varient en termes d'adoption du concept de la prescription de procédure disciplinaire, car certains systèmes ne la permettent pas, comme le régime juridique français, qui ne permet pas la prescription, se basant sur la jurisprudence juridique du Conseil d'Etat français à cet égard, et malgré les critiques adressées à la jurisprudence française pour cette position judiciaire malgré les tentatives de la doctrine française à adopter le système de la prescription en appliquant certaines techniques juridiques tels que la théorie de l'erreur manifeste dans l'appréciation.

il existe des systèmes juridiques qui adopte le système de la prescription sur les procédures disciplinaires lui mettent des dispositions détaillées, telle que la loi égyptienne. Tandis que le législateur syrien a adopté le système de la prescription en matière de la procédure disciplinaire, mais l'application pratique a révélé l'existence de lacunes dans les textes qui la régissent.